

Je reçois tous les ans un envoi non commandé j'ai envie cette ann

Par jumoral3, le 24/10/2013 à 09:45

[fluo]Bonjour,[/fluo] (ce n'est pas parce que le site est gratuit que cela dispense les formules de politesse).

Tous les ans, je reçois un envoi de cartes postales. Au début, je les payais, mais n'en n'ayant pas l'utilité (on écrit plus), je les ai renvoyées plusieurs fois, j'ai meme envoyé un mot explicatif. Des amis m'ont dit de les garder sans les payer mais j'ai peur d'avoir des ennuis.

Votre avis m'interesse. Merci.

Par amajuris, le 24/10/2013 à 09:57

bjr,

vous avez le droit de les garder sans rien payer.

vous n'aurez pas d'ennui.

si vous ne payez pas, les envois devraient cesser.

cdt

Par Lag0, le 24/10/2013 à 13:45

Bonjour,

Si vous recevez un produit non commandé, votre seule obligation est de le tenir à disposition de l'expéditeur, pas de le renvoyer à vos frais !

Par moisse, le 24/10/2013 à 15:19

Bonjour,

J'en recevais en son temps, il s'agissait d'œuvres caritatives qui forçaient un peu la main des destinataires qui n'osaient pas refuser de verser une contribution.